

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans JOURNAL QUOTIDIEN. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited PUBLISHER. COL. HUGUES J. DE LA VERGNE PRESIDENT ET EDITEUR. H. BEGUE, JR. GERANT. Phone Main 3487. Bureaux: 520 rue Conti, entre Décaur et Lafayette.

Bureau de l'Etat Civil. Naissances. Mme John J. O'Neil, une fille. Mme Joseph Messina, un garçon. Mme Ernest Matthews, hôpital de la Charité. Mariages. William Hingo et Genevieve Ricks. Décès. Thaddeus J. Clark, 62 ans, 1115 Ste-Marie. Mme Veuve Joseph Bloch, 68 ans, New-York. Mme Louis Farrell, 26 ans, Waveland, Miss. Charles Friend, 57 ans, 3200 Bienville. Mlle Mary Bosler, 75 ans, 2319 St-Claude.

Maltraité et volé par un faux ami. Hier matin, Thomas J. Mixon, voyageur de commerce, d'Atlanta, Géorgie, prenait une consommation dans un café, lorsqu'il fut accosté par un étranger qui lui adressa la parole avec une grande courtoisie, et l'invita à faire une petite promenade. Mixon acquiesça. En arrivant au Parc de Ville, le passant assaillit et frappa Mixon qui tomba inconscient. Après avoir enlevé \$19 dollars et un billet de chemin de fer à destination d'Alexandrie, Lnc, de la poche de Mixon, l'étranger prit la fuite.

FRANÇOUNIL Par JEAN-BERNARD. Lorsque Pierre, ayant commis une très déveance, allait être arrotté par la mère Bonnetat, Françounil intervint, obtint son pardon. Ces deux enfants s'aimaient tendrement, et ne se séparaient jamais; l'innocence de Pierre était pourtant moins vive que celle de Françounil, elle avait vite à l'oeil et à l'oreille, de façon à devancer Pierre, dont la cervelle rebelle aux alphabets, dégringolait, les leçons de l'instituteur. A neuf ans, Françounil savait tout son catéchisme par cœur, tandis que Pierre n'avait pu dépasser les premières capitales d'ant il ne se rappelait même pas toujours les sons.

Il aura frais au poste de police. Henry Woldar, ayant lu dans un journal que le meilleur procédé pour se rattracher pendant les chaleurs, était de s'envelopper dans un kimono et se poster devant un éventail électrique, n'hésita pas à aller s'approprier ces objets chez un voisin, mais il fut pincé par un policier au coin Poydras et St-Charles. Traduit devant la cour correctionnelle de nuit, Woldar fut mis à l'amende de 20 dollars ou 30 jours de prison.

Soldat dévalisé. Ernest M. Fuller, de Newland, Géorgie, soldat de l'armée régulière des Etats-Unis, a eu l'imprudence d'aller s'amuser dans un cabaret, à la Nouvelle-Orléans, ayant 100 dollars en pièces d'or en sa possession. En sortant du cabaret, il s'aperçut qu'on lui avait enlevé son or.

Un courageux citoyen arrêté en voleur. Entendant du bruit pendant qu'il soupait avec sa famille, M. Charles Shayo, 328 Allée Jane, se rendit à sa chambre et surprit deux nègres qui cambriolaient sa demeure. M. Shayo saisit au collet l'un des cambrioleurs et l'arrêta, l'autre réussit à s'enfuir. Traduit devant la cour correctionnelle, le voleur déclara se nommer James Singleton, et fut mis à l'amende de 20 dollars ou 30 jours de prison.

Les transferts de tramways. A partir de dimanche prochain, la "New Orleans Railway and Light Company" annonce que les tramways de la ligne Royal Blue, de l'avenue Napoléon, transporteront les voyageurs pour 5 cents jusqu'à Shrewsbury, et des transferts seront accordés de toutes les parties de la ville, excepté pour le train de West End.

Attention, MM. les flâneurs. Le surintendant Reynolds a lancé un ordre formel à ses agents de police, de mettre en état d'arrestation les flâneurs qui obstruent les trottoirs sur la rue Canal, et toisent insolument les dames qui passent. L'ordonnance "unasher, move-on order", est mise en vigueur. Quelques arrestations ont été faites hier.

Demande de MM. Galatoire à devenir citoyens américains. Justin L. et Léon Galatoire, propriétaires du restaurant de ce nom, ont fait hier leur première demande pour être naturalisés citoyens américains. Les Galatoire sont arrivés à la Nouvelle-Orléans, de France, en 1902.

Le Temps BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observations prises entre 8 heures du soir. MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1916. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs - Temps couvert; vents légers du sud. Pour la Louisiane - Temps couvert mercredi et jeudi. TEMPERATURE. La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit: Heure: 71 80 83 86 82 80 74 71 70 68 66 64 62 60 58 56 54 52 50 48 46 44 42 40 38 36 34 32 30 28 26 24 22 20 18 16 14 12 10 8 6 4 2 0

TUE SUR LE COUP. Un nègre est assassiné par un de ses congénères. Hier soir à 7 heures, Ed Washington, noir, domicilié 2436 rue Havana, a été tué d'un coup de fusil par le noir Charles Vorey, au coin des rues Dorge-nois et O'Reilly. La mort fut instantanée, le coup de feu ayant porté en pleine poitrine.

Séance du conseil de ville. A sa séance d'hier, le conseil de ville a adopté une ordonnance autorisant la "Union Stockyards Company" d'établir un abattoir dans le troisième district de la ville. Le maire Behrman et les commissaires Lafaye et Thompson ont voté en faveur de la mesure, et le commissaire Newman, contre. Le commissaire Lafaye, croyant que les compagnies de pavage ont formé un pacte afin de hausser le prix des matériaux en général, a suggéré aux conseillers municipaux d'adopter un rapport, autorisant le secrétaire du conseil d'aviser les propriétaires d'immeubles qu'au point de vue des membres, des prix soumis par la "Barber Asphalt Paving Company" et la "Bitu-lithic Company" pour les matériaux de pavage étaient exorbitants.

Collision et blessures. Au cours d'une collision au coin Teepsichore et Camp, entre deux tramways des lignes Laurel et Coliseum, les personnes suivantes ont été blessées: William Cummings, 1217 rue Huitième; William Newman, 2703 Magazine; H. Deloney, adresse inconnue; Lucy Page, 910 Derby; Mme A. H. Bannister, 1026 Dublin, et Mlle Lena Grady, adresse inconnue. Aucune personne n'est grièvement blessée.

Jeune homme blessé par un négrillon. Thomas Kay, 15 ans, fils du Dr. T. J. Kay, 2324 avenue Washington, revenait d'une représentation de cinéma, vers neuf heures du soir. Un négrillon l'arrêta au coin des rues Josephine et des Remparts, et le somma de lui donner sa montre. Kay ayant refusé, le négrillon le blessa grièvement d'un coup de couteau, et leva le pied. La police a arrêté Richard Brown, 15 ans, que l'on croit être le vagabond qui attaqua le jeune Kay.

Le Tribunal COUR CIVILE DE DISTRICT. Nouveaux procès. Will Davis vs. Laura Wilford, divorce; John A. Keely vs. Recorder of Mortgages, paroisse d'Orléans, mandamus; Joseph Burns vs. Julia Woods, divorce; Etat de la Louisiane vs. Peter J. Flanagan, usurpation d'office; Samuel Cooper vs. Sarah Dunning, divorce; Walter J. Coburn vs. Helen Winstell, divorce; James J. Costello vs. Southern Publishing Co., demande de récesser; Mme Nancy G. West vs. Jos. A. Cook, dommages, \$1,000; Henry Young vs. Mary D. Kempton, annulation de mariage; N. O. Texas and Mexico Railroad Co. vs. Lehman Stern & Co., Ltd., réclamation, \$531.90; Jean P. Martin vs. Fernand J. Odmlen, saisie immédiate, \$7,500; Zevilla J. Kuk vs. Herman John F. Schroeder, divorce.

Successions. Les successions suivantes ont été ouvertes mardi: Daniel Brown, Colinetat Saucy, Gertrude Henry Amerland, Julia Tayan Ferrage.

Incendie. Le feu d'une origine inconnue s'est déclaré dans la maison No. 1516 rue Erato, et occupé par M. Jos. Lyons. Les dommages se montent à \$15. Le bâtiment n'a pas été déformé par les flammes.

TORPILLAGE DU "PORTUGAL" des Messageries Maritimes. Extrait du rapport du commandant. J'étais sur la passerelle quand les limoniers me signalèrent un périlleux sur bâbord. En effet, à environ trente mètres par bâbord, travers des cuisines, j'aperçus le périlleux qui allait lentement sur notre avant, se contournant à très petite distance, pour se diriger, ensuite, vers l'arrière en s'écartant. Une partie de l'équipage et du personnel de la Croix-Rouge ayant vu ou entendu parler du sous-marin se précipitèrent vers leur ceinture de sauvetage. De la passerelle, je donnai l'ordre aux sanitaires qui en vahissaient le gaillard d'être calmer, leur assurant que le sous-marin ne pouvait nous torpiller.

En agissant ainsi, je désirai montrer au sous-marin que nous ne nous préparions nullement à une agression de sa part, entièrement confiants que nous étions dans sa probité et dans son honneur de belligérant ne pouvant qu'observer les règlements de la Convention de Genève, sous laquelle nous étions placés, et dont lui-même, ennemi, avait régulièrement reconnu le "Portugal" comme bénéficiaire. J'avais compté sur leur honneur de marins, de soldats! Ils répondirent par l'acte le plus abject, le plus criminel!

A peine, en effet, venais-je d'adresser quelques paroles aux sœurs et au personnel réunis sur l'arrière, m'assurant à les calmer, qu'une explosion formidable retentit, ébranlant tout le navire. Une torpille venait de nous atteindre par le travers des machines. Son explosion sectionna le navire en deux parties, écartant, déchiquetant tout, projetant mille débris infernaux. Et le navire, immédiatement, s'enfonça par les parties centrales, ainsi sectionné, l'avant et l'arrière se relevant, le navire étant coupé, et ne pu sauver ainsi aucun papier du bord.

Mais, nous entendions, nous enfonceions, et certainement je n'avais pas encore largué totalement la saisine que j'étais entraîné, englouti avec le navire. Je sentis mon corps roulé, lavé, entraîné, puis rejeté libre. Trois ou quatre mouvements et je me trouvais à la surface où je saisis un matelas et un espar, puis ensuite une ceinture à chapelets, et restai ainsi maintenu. Autour de moi, beaucoup de personnes se trouvaient soulevées par leurs ceintures, des bouées, des espars.

J'estime à une minute et demie, au maximum, le temps qui s'est écoulé entre l'explosion et la disparition totale du navire. Ma montre, que j'avais sur moi, s'est arrêtée à 8 h. 21 m. Je dois ajouter que le "Portugal", peint suivant les règles de la Convention de Genève, concernant les navires hôpitaux de la Croix-Rouge, portait, bien apparent, flottant au grand mâle, le pavillon de cette Convention. Le "Portugal" n'était pas armé, d'aucune façon, et n'avait à bord, en plus de ses équipages, français et russe, que du personnel sanitaire et une ambulance de campagne de la Croix-Rouge se rendant au front. Le sous-marin n'a donc pu, un seul instant, douter de notre qualité de navire-hôpital, et c'est sciemment qu'il a commis son abominable crime, faisant tant d'innocentes victimes.

Le commandant. (Signé) DU VAY.

Travailleur blessé. En chargeant de marchandises un camion, hier matin, en face du magasin de Sam Gerollemann, 316 rue Sud Galvez, Charles Guernat, 15 ans, 2545 rue St-Philippe, perdit l'équilibre, roula sur la chaussée, et se fractura le bras droit. Il est soigné à l'hôpital de la Charité.

LE TRESOR DU FOYER. Chats errants. - Voulez-vous les éloigner de votre jardin? Disposez de loin en loin un petit vase dans lequel vous verserez du godron de houille (coal-tar). L'odeur qui s'en dégage est tellement désagréable pour les chats, qu'elle suffit pour les tenir à distance.

NOUVELLES DU MEXIQUE. Dépeche spéciale à l'Abéille. Washington, 26 septembre. - De source supposée autorisée, on informe par sans-fil de Columbus, que les villistes chercheraient à envelopper la colonne expéditionnaire américaine. Le bandit lui-même aurait passé la ligne ferrée de St. Andrés à 25 milles au nord de Chihuahua. Cinquante villistes ont été arrêtés et envoyés à Madéira on probablement ils ont été exécutés. Des représentations ont été faites au gouvernement de facto au sujet de la détention de M. Burton Wilson, président du club américain à Chihuahua, 500 villistes ayant pris part à la marche sur Chihuahua viennent d'être exécutés.

Le comte Casselli est bien vivant. Dépeche spéciale à l'Abéille. Vicksburg, Miss., 26 septembre. - Suivant une dépêche officielle, on informe que le comte Renato Pila Casselli, planteur de notre région et qui avait été porté mort au cours d'un combat où il avait pris part avec l'armée italienne, a été simplement blessé et se trouve actuellement en convalescence, et va retourner aux tranchées. Le comte Casselli aurait reçu la croix d'honneur des mains du roi d'Italie.

LA SCIENCE DE LA VIE. Le plus fin rival que l'on puisse offrir à la vanité d'un artiste est de lui montrer l'émotion qu'on éprouve devant son œuvre. L'espérance est l'imagination des malheureux. A. DE CUSTINE. Les hommes méprisent de tout, de la gloire même, et l'héroïsme consent à devenir la parure de la servitude. CH. DE REMSAT.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS. Exigez l'Etoile Comme Garantie. PAUL GELPI ET FILS AGENTS. 27 RUE DECAUR Nouvelle-Orléans. En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

LES THEATRES CRESCENT. Une salle comble a souhaité la bienvenue, dimanche, à Mlle Blanche Hall, qui nous revient après un an d'absence et dont on se rappelle avec plaisir dans son rôle inimitable et charmant de la pièce "Peg o' My Heart," au Tufane. Cette fois-ci, Mlle Hall remplit un engagement d'une semaine au Crescent, tenant le premier rôle dans le drame "The Cry of Her Children." Les nombreux spectateurs, hier soir, ont applaudi la charmante artiste qui leur a fourni toute l'émotion dont le rôle de Lady Evelyn est susceptible. Mlle Hall est entourée d'une excellente troupe d'acteurs. Matinée aujourd'hui, jeudi et samedi. Au Crescent, la semaine prochaine, commençant à la matinée de dimanche le 1er octobre, à 2 h. 30 m., la pièce populaire "Keep Moving" sera représentée.

ORPHEUM. Deux excellentes pièces, l'une de comédie, et l'autre de vaudeville, sont applaudies. La comédie, "Overtones", tant soit peu satirique, fait ressortir les petits travers de la société moderne. Le vaudeville, "The Two Bachelors of Art", est un mélange heureusement choisi de chants, de danses et de situations humoristiques. Au programme: Maurice Burkhardt, comédien; Wallace Galvin prestidigitateur; les animaux savants de Howard; Ruby Cavalle et sa troupe, dans une pièce burlesque; le cinéma "Orpheum" et l'orchestre de concert, direction E. E. Tosco. Mlle Helen Lackaye, l'artiste en vedette dans la comédie "Overtones" est d'une famille de t plusieurs des membres sont éminents dans le monde lyrique. Elle est la comédienne Wilson et de James Lackaye, deux acteurs de renom. Mlle Lackaye a 4 enfants 13 ans; elle a remporté un succès immédiat dans la comédie "Nurdy and Nide."

AMUSEMENTS Orpheum. Phone Main 333. PRIX Matinées, 2:15 10 à 50c Soirées, 8:15 10 à 75c. HELENE LACKAYE & CO. PILGER & DOUGLASS MONTGOMERY & PERRY HOWEY'S SPECIAL SPECTACLE MAURICE BURKHART WALLACE GALVIN RUBY CAVALLE & CO. TRIVEL WEEKLY CONCERT ORCHESTRY

CRESCENT. Ce soir à 8 h. et toute la semaine. PRIX MATINEES 15c, 25c, 35c. SOIREE 15c, 25c, 50c. Matinées, Dimanche, Mardi, Jeudi et Samedi. "CRY OF HER CHILDREN" Avec BLANCHE HALL. La Semaine Prochaine: "Keep Moving"

MLLE ANNA VECCHINI, Soprano Soliste d'Opéra, Chaque Soir au ROYAL CAFE, Hôtel Cosmopolitan.

La serrant en même temps à la taille, éprouvant un secret contentement naturel dont il ne connaissait pas la cause. Un de notre village, un de ces gens mal avisés en tout, chagrins et coléreux, jaloux de l'intérêt témoigné par la mère à Françounil, ramporta au presbytère les deux petits dansant tous les dimanches, trouvant un tel spectacle peu décent. L'abbé Sylvain, qui n'y entendait pas malice, se contenta de répondre: - Bah! bah! il vaut mieux que les jeunes gens dansent avant l'âge sous les yeux de tout le village au lieu d'aller deviser derrière les noisetiers; les quadrilles sur la place, au son du hautbois, ne leur donneront jamais de remords. Du reste, je suis très content des petits. Comme notre homme s'éloignait peu satisfait du résultat de sa commission, le curé l'accompagna sur le pas de la porte en lui criant: - Vous entendez, je suis bien content!

droits, tant au Nord qu'au Midi, on voyait le régiment des francs-filous grossir de jour en jour, tandis que des notaires, des avocats, de gros propriétaires et jusqu'à des chanteurs célèbres se réfugiaient dans les bureaux des préfetures, se mettant à l'abri des balles prussiennes derrière des mureaux de papierasses. Jacques, lui, sentit son cœur de montagnard se soulever d'indignation à la seule idée que la France, sous les drapeaux de laquelle il avait servi sept ans, guéroyant en Afrique, en Italie, à Magenta et à Solferino, était vaincue par les deux mangéris de chourmoire. Malgré les supplications de sa femme, les larmes de sa mère et les caresses de son fils, il partit. Il rejoignit l'armée de Mac-Mahon, et tomba aux premières lignes. La triste nouvelle ne fut pas apportée tout de suite au village, car on ne traitait pas alors les soldats morts mieux que les troupiers vivants, et on ne reconnaissait les décedés que par leur disparition du régiment. La femme de Jacques, jeune, forte, courageuse, se mit à la besogne, et mena la maison comme s'il était là, lui.

leur apporta un imprimé sous bande, timbré à un sou; c'était la communication officielle annonçant la mort de Jacques. La jeune femme demeura impassible, comme pétrifiée par la douleur. La Jeanne-Marie se désespérait, elle était vieille, disait-elle, plus bonne à rien, elle eût dû partir la première. Qu'est-ce que cela faisait, dites, à la sèche faucheuse, si elle voulait à toute force quelqueun de la famille, de la prendre, elle, au lieu du courageux, parti pour défendre le pays vaincu. Eh bien qu'allaient-elles devenir à présent deux femmes seules avec deux enfants car la mère Bonnetat considérait Françounil comme sienne? La jeune femme de l'Estivandier montra un grand courage; la première crise de douleur passée, elle prit en main la direction de la maison; elle consolait l'ancienne, lui représentant que, seuls, ceux-là peuvent désirer la mort qui n'ont plus personne à aimer. - Votre fils n'est plus, dit-elle. Restons unies pour le pleurer ensemble, à partir de ce jour, vous aurez une fille qui vous aimera pour deux. Au reste, voilà notre petit homme, Pierre, qui marche sur ses treize ans, il sera bientôt en âge de nous aider. Pas un seul moment, cette énergie éperonnée par le malheur ne se démentit; elle fut ferme à la besogne, ayant l'œil à tout, ne négligeant rien, allant elle-même vendre ses bestiaux et ses grains aux marchés des environs. Elle menait sa ferme avec l'aide d'un valet pris à gage. Aussi, quoique atteignant la trente-deuxième année,

elle trouva de nombreux partis, et elle aurait pu se remarier dix fois. A tous ceux qui se présentaient, elle répondait invariablement: - Grand merci, les amis, quand on a possédé un mari comme le mien Jacques, on le pleure, mais on ne le remplace pas. D'ailleurs, je ne m'occupais pas, j'ai charge de ma vieille et de mes deux petits. Le mariage? à quoi bon l'heure de la béatitude est passée depuis longtemps, et je n'ai plus le loisir d'y songer. VII. L'UN SECOND MALHEUR. Veuve de son chef, la maison des Estivandiers prospérait; la Jeanne-Marie demandait au ciel de lui conserver au moins sa bru pour lui fermer les yeux, mais le ciel ne l'entendit seulement pas, car le bonheur ne resta pas longtemps chez ces braves gens. L'Estivandière revint un soir des champs, un soir d'été, avec un malaise qui la força à s'allier; elle avait commis l'imprudence, étant tout en santé, de boire à une source, et elle sentit quelques instants après le froid saisir ses membres. Un médecin de Luchon, appelé en toute hâte, se prononça pour une fluxion de poitrine, affirmant qu'avec des soins et de la chaleur dans huit jours, il n'y paraîtrait rien. Huit jours après, l'Estivandière rendit le dernier soupir. (A continuer.)